

Cluny en direct

Mensuel communal N°33

Avril 2011

Sommaire

Actualités 2/3/6

Communauté
de communes 7

Le geste éco-citoyen 6

Au fil du conseil
municipal 4/5

Ils viennent d'arriver 6

Calendrier des
manifestations 8

Retrouvez l'agenda
des manifestations
culturelles sur
clunyscope.fr



Cluny en direct

Avril 2011, n°33
Responsable de la publication :
J.L. Delpuech, maire
Directeur de la rédaction : C. Grillet
Rédaction/photos :
A. Charafi
communication@cluny.fr
Dépôt légal :
dernier trimestre 2002
Imprimé en mairie - Distribué par nos soins

Le mot du Maire

Énergie en Clunisois



La centrale hydroélectrique de Monsieur Renaud sur la Grosne, vue du Pont de l'Étang et vue du bief.



Le pétrole flambe, le nucléaire tremble, nul doute que les prix de l'énergie grimperont de plus belle. Voilà un domaine où les efforts de sobriété des foyers sont nécessaires, mais pas toujours possibles ou suffisants. En Clunisois, plusieurs projets collectifs locaux sont en phase d'étude active.

La Commune, l'École d'Arts et Métiers, l'École d'Architecture de Lyon, des artisans du Clunisois, des grandes entreprises et le Conseil régional de Bourgogne sont convaincus que Cluny peut devenir un centre de compétences et d'expérimentation sur la rénovation durable des ouvrages et bâtiments anciens : c'est le projet CORDOBA.

Initié par la Chambre d'agriculture, un projet de centre de méthanisation pourrait transformer à Cluny les déchets fermentescibles d'origine agricole, commerciale et domestique en gaz, puis en chaleur et en électricité. L'étude de faisabilité est prometteuse. La Commune y participe. En synergie avec le projet de méthanisation, un collectif de partenaires publics et privés, réunis par la Commune et l'École d'Arts et Métiers, planche sur un projet de chaufferie au bois, pour valoriser les sous-produits des forêts du Clunisois en chaleur et électricité.

Sans oublier la belle réalisation privée de la centrale hydroélectrique du Pont de l'Étang, soutenue par le Conseil régional de Bourgogne : l'eau de la Grosne produit du courant capable d'alimenter l'équivalent de 200 à 300 foyers (<http://clo-taire.blogspot.com/>).

Pas de fatalité donc !

Bien chaleureusement,

Jean-Luc Delpuech

Actualités

CLUNY.FR NOUVELLE VERSION



Le nouveau site Internet de la ville est aujourd'hui en ligne sur www.cluny.fr. Que vous soyez un particulier, un professionnel ou une association, ce nouvel outil a d'abord vocation à vous apporter toute l'information dont vous avez besoin pour mieux connaître notre commune et pour bien y vivre. Ce site, amené à évoluer vers de véritables services administratifs en ligne, vous donne dès à présent accès aux documents et publications que vous attendez : comptes rendus des séances du conseil, journal d'information " Cluny en Direct ", dossier de demande de subvention... Il répond également à une exigence d'égalité en étant accessible aux personnes en situation de handicap. Très bonne visite sur le nouveau www.cluny.fr !

UN JARDIN DU MONDE AUX QUINCONCES



Depuis juin 2010, le jardin des Quinconces accueille le jardin pédagogique créé par les enfants et les équipes enseignantes. Ce grand espace vert dédié à l'environnement et la citoyenneté s'ouvre aujourd'hui au monde et accueille le Rwanda et la Chine. Vendredi 8 avril à 18h, vous êtes conviés à l'inauguration de la stèle franco-chinoise, fruit de la collaboration entre artistes chinois et français à l'occasion du 1100e anniversaire de la fondation de l'abbaye. À cette occasion, une glycine de Chine sera plantée aux Quinconces. Samedi 9 avril, suivra l'inauguration du premier lieu de mémoire en France du génocide des Tutsis du Rwanda. La plantation d'un gingko-biloba et la pose d'une stèle commémorative en présence de l'ambassadeur du Rwanda et du président d'Ibuka " Souviens toi " marqueront cet évènement. Joignez-vous nombreux à ces témoignages de la solidarité qui lie le genre humain et honorent la nature !

Actualités

POINT D'ACCUEIL ET D'INFORMATION

Sur les parkings extérieurs, si les groupes sont pris en charge par leur opérateur de voyage à la descente du car, ce n'est pas le cas des individuels et des familles qui arrivent en nombre par la rue Porte-des-prés. En complément d'une signalétique en cours et dans la continuité de l'aménagement de l'aire de stationnement de Rochefort, un point d'accueil sera installé courant avril à proximité des escaliers menant au parc Abbatial, en partenariat avec l'Office de tourisme de Cluny. Les visiteurs pourront y trouver les premières informations concernant les offres de visite dans la cité abbatiale : le palais du Pape Gélase, bien sûr, mais aussi le circuit du bourg monastique, la Tour des Fromages, le palais Jean de Bourbon, l'Hôtel Dieu, les jardins... Ce point d'accueil permettra également de renseigner les visiteurs sur les offres d'hébergement, de restauration, de commerces et de services dans Cluny et, plus largement, sur l'offre touristique en Clunisois. Un bilan sera fait en fin de saison pour évaluer la pertinence de cette installation qui améliorera l'accueil de celles et ceux qui, chaque année plus nombreux, nous font l'honneur de s'arrêter par chez nous.

INFOS TRAVAUX

Aménagement du parc pour enfants aux Tilleuls : le petit parc jouxtant l'école maternelle des Tilleuls sera en travaux jusqu'au 29 avril 2011 pour le remplacement des jeux, la création d'un nouveau cheminement et l'application d'une résine au sol. Accès interdit pendant la durée du chantier.

Dans le cadre des travaux de voirie prévus pour l'année 2011, plusieurs voies de circulation ont été entièrement rénovées : chemin des Jaillots, le bas de route menant à la Croix de Mission, le chemin des Cas, le chemin des Batillots. Le chemin de la Pétouze (de la RD 980 à la RD 981) et la seconde partie du chemin de Rochefort sont en cours de travaux.

D'autres voies, comme aux Brouillards et rue Prud'hon, nécessitaient un important ren-

forcement de structure en cours également.

Par ailleurs, une extension a été réalisée sur le parking du stade Jean Renaud et de nouvelles places sont désormais disponibles en stationnement gratuit.

Suite à des plaintes et par mesure de sécurité liée à la détérioration de la chaussée, la route dite "chemin des Pendus" sera fermée à la circulation jusqu'aux travaux de remise en état. Merci aux usagers de respecter cette interdiction. Un passage sera toujours laissé aux véhicules de police, de secours et d'incendie, des membres des professions médicales, ainsi qu'aux véhicules de transport sanitaire et forestier, des services municipaux et d'intervention sur les réseaux publics, et aux riverains.

Courant avril, la rue du Fresne

sera fermée pour travaux de réfection de la voirie et aménagement d'une rigole centrale en pavés. À venir également, la réfection du parking de la gendarmerie et l'installation de la nouvelle passerelle sur la Grosne qui permettra de rallier en toute sécurité le centre ville à la zone de loisirs, via les espaces Equivallée en bordure de la RD 980, route de la Roseraie.



Le chemin des Pendus fermé à la circulation par A.M. n°2011-088 du 25 Mars 2011 jusqu'aux travaux de remise en état.

Au fil du conseil municipal

Éclairage du Conseil municipal du 9 mars 2011

Après une séance de conseil particulièrement animée, celle du 9 mars a démontré que les débats pouvaient être conduits dans la sérénité, sans que la sincérité soit pour autant contrainte. La séance était essentiellement consacrée à la présentation par Pascale DEL RABAL du débat d'orientation budgétaire, préalable à l'adoption du budget prévue lors du prochain conseil municipal.

L'affluence croissante du public et la présence de plusieurs journalistes ont justifié une réflexion sur la disposition de la salle. Une nouvelle mise en place a donc été testée ce 9 mars. Le rapprochement des élus a permis de dégager une place suffisante pour le public et d'aménager un espace de travail pour les représentants de la presse locale. Chacun aura pu apprécier cette initiative, laquelle a permis de tirer un meilleur profit des lieux.

Jean-Luc DELPEUCH a rappelé les règles à respecter pour une bonne tenue du Conseil : la partie du travail consacrée au traitement des questions diverses ne devait pas mobiliser plus de temps que l'ordre du jour lui-même. Il a rappelé que les conseillers avaient la possibilité d'ajouter à l'ordre du jour les sujets qui méritaient d'être débattus, accompagnés d'un rapport de présentation, et qu'on devait entendre par " questions diverses " des questions précises appelant une réponse courte et non l'occasion d'enclencher de longues polémiques de tribune souvent stériles.

Débat d'orientation budgétaire.

Les services de la Mairie avaient

fait parvenir à chaque conseiller un document conséquent destiné à présenter le contexte dans lequel s'inscrit ce budget 2011. C'est en s'appuyant sur ce document que Pascale DEL RABAL a pu exposer de façon claire les enjeux de l'exercice budgétaire.

Situé après une année de crise économique et entre deux importantes vagues de réformes des collectivités territoriales, le budget 2011 sera le premier qui n'intégrera plus la Taxe Professionnelle. Remplacée par une Contribution Économique Territoriale, basée sur le foncier bâti et sur la valeur ajoutée, cette taxe sera désormais perçue en Clunisois par la Communauté de communes. Son produit sera ensuite reversé aux communes au prorata de ce qu'elles percevaient de l'ancienne taxe professionnelle. L'État a annoncé qu'il garantirait la neutralité budgétaire de ces réformes pour les communes.

Il est rappelé que les communes demeurent les principaux investisseurs locaux. Elles sont à l'origine de la moitié de l'investissement public en France.

Une croissance estimée à 1,6%, une inflation contenue, une volonté de réduire le déficit public, un accroissement de la

dette publique sont à l'origine de la volonté de l'État de geler le montant de sa contribution aux collectivités territoriales. Pour autant, l'indice " panier du Maire ", qui mesure l'évolution des prix des produits et services en usage dans les mairies (enrobé, bordures de trottoir, papier...), augmente plus vite que l'inflation. Par ailleurs, le budget 2010 a permis à la Commune de dégager d'excellents résultats ; ce qui est d'autant plus intéressant que l'on aurait pu craindre que Cluny 2010 constitue une charge importante pour les finances communales : cela n'a pas été le cas. Enfin, la décision prise en Clunisois de percevoir la taxe sur les entreprises au niveau intercommunal permettra une importante augmentation de la dotation de l'État à la Communauté de communes.

Dans ce contexte, il n'y aura pas matière à augmenter l'imposition des ménages en 2011 au-delà de la prise en compte de l'indice du " panier du maire ". Trois simulations de variation du taux d'imposition sont proposées, sur lesquelles auront à se prononcer le 11 avril la commission Finances et le conseil municipal.

Le travail de rationalisation de la

Au fil du conseil municipal

dépense municipale improductive (frais de fonctionnement, fluides) conduit par chacun des services et la bonne gestion de Cluny 2010 ont permis de garantir en 2010 un excédent de fonctionnement très conséquent, qui vient alimenter le budget d'investissement en 2011. Cette bonne gestion permet également un renforcement des effectifs communaux. L'augmentation de la masse salariale suscite inquiétude et questionnement de la part de M. RAFFIN, qui s'étonne que la Commune ne suive pas la règle que s'impose l'État : supprimer un poste sur deux au moment des départs à la retraite.

M. GALLAND de préciser que c'est parce que l'État se défait sur les collectivités de certaines activités que cette masse salariale augmente.

Sophie CHARRIÈRE explique que réduire la masse salariale reviendrait à supprimer des services rendus. Elle donne l'exemple des passeports biométriques, dont la commune a accepté de prendre la charge, afin d'éviter aux Clunisois d'aller à Mâcon pour ces démarches. Cela représente des heures de personnel en plus mais des coûts de transport en moins pour les citoyens. De façon générale, les services de la Commune ne sont pas en sureffectif : on a remis en place les postes supprimés ou laissés en déshérence par l'équipe sortante.

Monsieur le Maire d'ajouter que l'équipe municipale ne par-

tage pas la philosophie qui considère que les salaires sont avant tout des charges : les dépenses de personnel rémunèrent une vraie valeur ajoutée humaine apportée par la Commune, avec des services soit non marchands (état-civil, etc.) soit marchands (piscine, camping, locations de salles, billetterie des spectacles, etc.). La vigueur des recettes en 2010 montre que le personnel communal a été productif, ce qui permet une croissance des recettes municipales plus rapide que la masse salariale. Par ailleurs, la décision de municipalisation de l'activité de la salle de spectacles se traduit par un changement de nature des dépenses qui apparaissent maintenant pour partie en salaires, alors qu'elles apparaissaient précédemment, à une hauteur bien supérieure, en subventions aux associations. Dans ce cas précis, l'augmentation apparente des dépenses de personnel correspond en réalité à une diminution des charges de la Commune.

Jean-Luc Delpuch se réjouit en constatant que les excellents résultats de 2010 permettent d'aborder 2011 dans de bonnes conditions, malgré le contexte de rigueur budgétaire du côté de l'État et des autres collectivités.

Communiqué des Amis du Musée

L'association des Amis du Musée d'art et d'archéologie tiendra son assemblée générale le samedi 16 avril à 14h45 salle Justice de Paix. Ordre du jour : Rapport moral et financier / Questions diverses / Élections pour l'ensemble du Conseil d'administration. Si vous souhaitez vous porter candidat, merci de bien vouloir faire une demande par courrier adressé à : AMAAC - Mairie de Cluny - 71250. De nouvelles forces vives sont chaleureusement attendues par l'actuel bureau qui souhaite passer le relais à une équipe de connaisseurs d'art et d'archéologie, afin de pérenniser et développer le travail accompli ces dernières années.

Avis aux exploitants agricoles

Mesures de remboursement de la Taxe Intérieure de Consommation sur les produits pétroliers applicable sur le fioul domestique pour les activités agricoles, pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2010. La procédure de remboursement partielle de TIC (ex-TIPP) a été reconduite pour l'année 2010. Les montants du remboursement partiel restent fixés à 5€ par hectolitre pour les quantités de fioul domestique acquises en 2010 par les exploitants agricoles individuels ou sociétaires, les entreprises de travaux agricoles et forestiers et les CUMA, les autres sociétés ou personnes morales ayant une activité agricole au sens de l'article L 722-1 à L 722-3 du Code rural. Les formulaires de demande de remboursement sont disponibles en mairie ou sur Internet à www.cluny.fr (page d'accueil) ou www.saone-et-loire.equipement-agriculture.gouv.fr. Remplies et complétées par toutes les pièces nécessaires et notamment le justificatif d'affiliation MSA 2010, les demandes doivent être déposées avant le 15 avril 2011 à : Direction départementale des finances publiques - Cellule " remboursement TIC ex-TIP " - 29 rue Lamartine - 71017 MÂCON Cedex

Prochain conseil
municipal
Mercredi 13 avril 2011
19h30 - MAIRIE

Actualités

Le geste éco-citoyen

Les petits investissements qui font les grandes économies : Ce mois-ci nous vous proposons quelques solutions simples et peu onéreuses qui vous permettront d'économiser de l'eau.

Le mousseur économiseur : Cet outil s'installe directement sur le robinet. Il est très pratique puisqu'il permet de diminuer le débit d'eau sans que cela se ressente dans la pression. L'eau est en fait compensée par de l'air. Il permet de réaliser une économie d'eau de 50% et on le trouve à partir de 5,50€.

Le robinet thermostatique : Ce robinet permet de régler la température, jusqu'ici rien de nouveau, mais il permet également de régler la pression. A partir de 90€.

Le stop douche : Le stop douche se fixe entre le robinet et le tube flexible de la douche. Il permet de stopper l'eau le temps de se savonner mais en gardant momentanément la température adaptée. Eh oui, comme ça nous ne sommes plus tentés de laisser couler l'eau pendant un shampoing ! On constate que 20 litres d'eau par minute sont stoppés. Prix moyen 15€.

Le réducteur de débit : Le réducteur de débit s'installe sur la pomme de douche et permet de réduire le débit d'eau de moitié en gardant la pression du jet. Prix moyen 10€ pour une économie d'eau de 40%.

La chasse d'eau à deux vitesses : C'est un dispositif qui permet de régler le débit d'eau grâce à deux boutons, l'un libère entre 3 et 5L et l'autre libère entre 6 et 10L. La chasse d'eau à deux vitesses coûte environ 35€.

Les toilettes sèches : Les déchets organiques sont mêlés à de la sciure ou de la matière végétale (copeaux, paille...) et sont ensuite stockés afin de former du compost. Ces toilettes ont le même fonctionnement que des classiques, sans utilisation d'eau. Au lieu de tirer la chasse d'eau, vous utilisez de la sciure pour éviter les odeurs ! Ce système peut être facilement installé soi-même grâce aux nombreux modes d'emploi existant en ligne.

ILS VIENNENT D'ARRIVER

LA CLUNYSOISE - Ambulances, taxis et Véhicules sanitaires légers.

Suite au rachat des ambulances Petit, La Clunyoise - Françoise et Pascal Chantin - s'est récemment développée. Créée en 1987, l'entreprise compte aujourd'hui 11 employés et 14 véhicules pour les déplacements privés, sanitaires ou d'urgence. Route de massilly - 03 85 59 04 87 - la.clunyoise@orange.fr



La Boutique Galerie - Martine ROUX

Depuis le 1er décembre, Martine Roux vous propose de découvrir les créations originales d'artistes et artisans régionaux : céramique, verre, fer, bronze, bois tourné, bijoux et tableaux... Une belle collection d'objets de décoration et utilitaires pour faire plaisir ou se faire plaisir. A partir du 15 avril, ouvert du mardi au samedi de 10h à 12h et de 14h30 à 19h au 14 rue Filaterie - 03 85 21 39 54.



Communauté de communes...à propos

UNE CHARTE FORESTIÈRE

Instaurée par la loi d'orientation sur la forêt, promulguée en juillet 2001, la charte forestière de territoire est un outil mis à la disposition des acteurs locaux pour une gestion contractuelle de l'espace forestier. C'est une transformation profonde du mode de réflexion et d'élaboration des stratégies de développement local qui est ainsi visée, et c'est au niveau des entités territoriales existantes (pays, communautés de communes, agglomérations,..) que sont prises de telles initiatives.



La charte forestière de territoire offre une grande souplesse qui permet de tenir compte de la diversité des problématiques (aménagement rural, tourisme, loisirs, environnement, production, protection) et des situations locales (bassin versant, limites administratives...). Elle permet également une grande diversité d'actions établies par différents partenaires concernés.

La forêt représente pour notre territoire intercommunal un enjeu fort pour le développement. Elle est à la fois un attrait touristique et de loisirs, un enjeu économique et une ressource naturelle. Sur notre territoire de 25 900 hectares, elle occupe 29% de la surface (7 616 hectares) et se décompose en forêts communales (2 487 ha) et forêts domaniales (1 387 ha) de Cluny, de la Grosne et des Grisons et des Trois Monts Cluny. La part de la forêt privée représente 48 %.

En 2009, la Communauté de communes du Clunisois, par le biais de sa commission "Environnement", a porté sa réflexion sur les possibilités de valoriser les ressources forestières en s'engageant dans une politique de gestion durable des forêts qui s'appuie sur des actions concertées et soutenues localement. L'intercommunalité a donc opté pour l'élaboration d'une charte forestière qui repose sur le principe du volontariat des partenaires concernés et permet une grande souplesse de gestion.

Cette démarche contractuelle de la charte forestière de territoire ne se limite pas à la gestion du patrimoine existant, mais rend envisageable l'introduction d'un volet forestier dans des chartes ou des contrats territoriaux en vigueur (charte de parcs naturels, contrat de pays, charte intercommunale de développement et d'aménagement...). La charte forestière peut être aussi à l'origine d'un projet d'aménagement et de développement territorial.

Ainsi, les collectivités concernées, les propriétaires forestiers, les gestionnaires et, plus largement, l'ensemble des acteurs et partenaires de la filière forestière, sont invités à réfléchir ensemble à l'avenir du territoire forestier, et à se fixer des objectifs de développement et de gestion à long terme, notamment :

- garantir la satisfaction des demandes environnementales ou sociales particulières concernant la gestion des forêts et des espaces naturels qui leur sont connexes,
- contribuer à l'emploi et à l'aménagement rural,
- renforcer la compétitivité de la filière de production, de récolte, de transformation et de valorisation des produits,
- favoriser le regroupement des propriétaires forestiers sur le plan technique ou économique, la restructuration foncière ou encore la gestion groupée au niveau forestier d'un massif forestier.

L'intercommunalité a récemment missionné le bureau d'études de l'Office National des Forêts associé au Centre Régional des Propriétaires Forestiers pour mener le diagnostic du territoire dans le domaine de la forêt. Des groupes de travail élaboreront ensuite les orientations puis les actions à mettre en place dans les trois prochaines années.

L'élaboration de la charte forestière est soutenue par l'Europe et l'État à travers le FEDER. La part de la Communauté de communes du Clunisois s'élève à 6 532,40 € pour un montant global de 33 307,40 €

Mairie de Cluny
INFOS
PRATIQUES

Recensement citoyen

Les jeunes gens nés
en avril, mai et juin
1995 sont priés de se
faire recenser en mai-
rie à compter de leur
16ème anniversaire.

Se munir du livret
de famille.

.....

Parking de Rocheftort

Accès au parking de
Rocheftort unique-
ment dans le sens
entrant en provenan-
ce de la RD980.

.....

Marchés Publics

Retrouvez les marchés
publics de la Ville de
Cluny en ligne sur
www.cluny.fr, rubri-
que "Votre mairie"

Calendrier des manifestations

Jusqu'au 12 avril

Cinéma

"L'Empire du milieu du sud", documentaire fran-
çais d'Eric Deroo et Jacques Perrin, novembre 2010
: 09/04 à 20h30 et 10/04 à 20h. "La flûte et le gre-
lot", 2 courts-métrages chinois de Tang Cheng, Wu
Giang, te Wei et Qian Jiajun, février 2011 : 06/04 à
14h30 et 10/04 à 11h. "Black Swan", film américain
de Darren Aronofsky en version française, février
2011 : 06/04 à 19h, 07/04 à 20h, 10/04 à 17h et
11/04 à 19h.

Jeudi 7 avril

Lecture spectacle

L'Université rurale du Clunisois vous présente
"Paroles équitables" par la Cie Deblock Manivelle à
20h, au théâtre du Petit Chêne.

Réservations : 03 85 59 23 64

Vendredi 8 avril

Atelier d'artiste

Cluny Chemins d'Europe vous propose "Les contes
dans l'œuvre de Marie Galle" par Marie Galle et
Nane Tissot, à 18h, espace Ikonium, rue du Merle.

Renseignements : 03 85 59 13 54

Vendredi 8 avril

Spectacle des lycéens

Les élèves du lycée La Prat's sont heureux de vous
convier au spectacle qu'ils ont monté en faveur de
la structure d'hébergement d'urgence ETAP, à 20h
au théâtre municipal. Prix: 10 € par adulte et 6 €
par élève et/ou enfant.

Mardi 12 avril

Musique classique

Le Service culturel de la ville vous présente le duo
François-René Duchâble, pianiste et Alain Carré,
comédien, pour un programme dédié à Jean-Louis
Barrault, dans la cadre du centenaire de sa nais-
sance et présenté en avant-première au théâtre
municipal, à 20h30. Tarifs : 12€ / 8€ / 5€. Clé de
Cluny : gratuit.

Réservations : 03 85 59 05 71

Mardi 12 avril

Conférence

Le Centre de conférences internationales vous pré-
sente "Les enjeux énergétiques en Europe" par K.
Waciega et A. Eyl Mazzega, à 20h, salle Marc
Fontaine des Arts et Métiers.

Renseignements : 03 85 59 53 60

Du mercredi 13 avril au dimanche 17 avril

Semaine spéciale cinéma

"Lumières noires d'Afrique en cinéma" des films,
des rencontres avec les réalisateurs.

Vendredi 15 avril

Rencontre et échanges

Cluny Chemins d'Europe vous propose
"Responsabilité des médecins et des patients dans

la médecine actuelle" par Pierre Gallois, médecin
généraliste et cardiologue, à 20h, Maison des
Échevins.

Renseignements : 03 85 59 13 54

Lundi 18 avril

Le plaisir du jeu en famille

Le centre social de Cluny et la ludothèque inter-
communale vous proposent un après-midi jeu de
15h à 18h dans la salle du foyer du centre social.
Gratuit et ouvert à tous de 0 à 99 ans !

Renseignements: 03 85 59 24 82

Vendredi 22 avril

Projection et échanges

Cluny Chemins d'Europe vous propose "Brel,
Brassens, Ferré : trois hommes sur la photo", docu-
mentaire de S. Dumarais et A. Gauthier, en présen-
ce des réalisateurs à 20h, espace Ikonium.

Renseignements : 03 85 59 13 54

Du 3 avril au 1er mai

Artisanat d'art

Exposition de céramique, sculpture, textile, photo,
verre... des 22 artistes et artisans d'art réunis aux
Écuries de Saint-Hugues à l'invitation du collectif
"Les artistes et artisans du Clunyois". Ouvert tous
les jours de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h30.

Du 17 au 25 avril

Fête foraine

Sur le parking de la piscine : auto-scooters, structu-
re gonflable, pêche à la ligne, gourmandises,
manège pour enfants...

Mardi 12 avril

Café débat "Orientation"

Le centre social propose aux parents un café débat
sur l'orientation des jeunes, animé par Danielle
Guilbaud, membre du réseau de praticiens de
l'Institut de la Vocation, accompagnement à
l'orientation, à 20h30 aux Griottons. Entrée libre.

Vendredi 29 avril

Café du commerce

Cluny Chemins d'Europe met la Grèce à l'honneur
et donne carte blanche à un Européen du
Clunisois, Dimitri Dragoumis, à 19h, Maison des
Échevins. Renseignements : 03 85 59 13 54

Dimanche 1er mai

Promenade de la Porte Saint-Mayeul

Départ de la porte à 15h30. Ouvert à toutes et à
tous. Les prochaines : Porte de la Chanaise le 5 juin
et Porte des Prés le 3 juillet.

Jeudi 5 mai

Forum de l'Emploi

Le Pôle Emploi de Mâcon, en partenariat avec la
Ville de Cluny, organise un forum de l'emploi aux
Griottons.

Renseignements : 03 85 59 24 82